

RÈGLEMENT 2022-004
MODIFICATION RÈGLEMENT 2006-005 INTITULÉ
NOMS DE RUES, ROUTES ET CHEMINS

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'ajouter deux (2) noms de rue ou chemins;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été préalablement donnée à la séance du conseil municipal du 7 novembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré ordonne et décrète par le présent règlement, ce qui suit:

ARTICLE 1

Le règlement 2006-005 intitulé « Noms de rues, routes et chemins » est modifié comme suit :

- Insérer l'article 10 comme suit :

« ARTICLE 10

Le chemin public situé sur le lot 6 547 502 se nomme « Chemin des bâtisseurs». »

- Insérer l'article 11 comme suit :

« ARTICLE 11

Le chemin public situé sur les lots 6 340 333, 6 268 255 et 5 591 952 se nomme « Avenue des Plaines». »

ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ LE 19 décembre 2022

PUBLIÉ LE 21 décembre 2022

Ghislain Laprise,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA,
Directrice générale